



EXPERTISE
FRANCE

Plateforme urbaine au Cameroun

Termes de référence pour le recrutement d'une consultance pour l'évaluation intermédiaire du projet de plateforme urbaine au Cameroun

Janvier 2025



1 INFORMATIONS GENERALES

Intitulé de la mission	Evaluation intermédiaire du projet PUC
Budget estimé ou durée totale des jours prévus	
Pays	Cameroun
Baillleur de fonds	Union européenne
Montant du projet	4,9 millions €
Durée	48 mois (janvier 2023 – décembre 2026)
Publics cibles du projet	Acteurs de l'urbain : ministères, collectivités, agences publics
Bénéficiaires finaux	Habitants des villes de Yaoundé, Douala et Maroua

2 CONTEXTE

2.1 Contexte général

Le Cameroun connaît un taux d'urbanisation parmi les plus élevés d'Afrique subsaharienne, avec 55 % de la population vivant en zone urbaine en 2020, une proportion projetée à 70 % d'ici 2050 pour une population estimée à 34 millions d'habitants. Cette urbanisation rapide s'accompagne d'un équilibre territorial unique, où Yaoundé et Douala représentent ensemble 27 % de la population urbaine, tandis que 27 % se répartissent dans les villes secondaires et 29 % dans les petites villes de moins de 50 000 habitants. Cette répartition représente un atout stratégique pour une planification urbaine équitable et un développement territorial durable.

Cependant, cette croissance urbaine non maîtrisée engendre d'importants défis : montée de l'économie informelle, dégradation de l'accès aux services sociaux de base, problèmes croissants de pollution, d'assainissement, et de mobilité urbaine, et une paupérisation accrue de certains groupes. Ce contexte est aggravé par les flux de déplacés internes et le déficit structurel en matière de gouvernance urbaine.

Pour y répondre, le programme « Cameroun Villes Vertes Inclusives et Durables », financé par l'Union européenne dans le cadre du Programme indicatif multi-annuel 2021-2027 en République du Cameroun « Pacte vert, développement durable et action pour le climat », ambitionne d'accompagner la transition vers une urbanisation durable, verte et inclusive. Aussi, il se concentre principalement sur la mise en œuvre de la priorité 3 dudit PIM 2021-2027, tout en contribuant également à la priorité 1 « Gouvernance, démocratisation, paix et stabilisation », en soutenant le processus de décentralisation et les capacités des autorités décentralisées, et à la priorité 2 « Croissance inclusive, emplois durables et secteur privé ». Pour cela, l'Union européenne (UE) mobilise un budget de 24 millions d'euros.

L'appui de l'UE s'inscrit dans une démarche visant à soutenir la transition vers une urbanisation durable, verte et inclusive. À Yaoundé, les actions sur la mobilité durable et la professionnalisation des opérateurs de transport urbain, la fluidification de la circulation en ville combinée à un partage modal en faveur des modes plus capacitaires et durables contribueront à la protection de l'environnement et à l'atténuation du changement climatique. À Douala, l'action sur les déchets bénéficiera à tous les écosystèmes de la ville et contribuera fortement à la protection de l'environnement.

2.2 Présentation du projet

Le programme « Cameroun Villes Vertes Inclusives et Durables », vise à améliorer le cadre de vie des populations urbaines au Cameroun, avec une attention particulière pour les femmes et les groupes vulnérables. Il s'inscrit dans une démarche globale de durabilité et de résilience et entend contribuer à transformer les villes en espaces inclusifs et fonctionnels.

Dans ce cadre, Expertise France contribue directement à cet objectif à travers la mise en œuvre de l'**objectif spécifique 1 (OS1)** : renforcer la gouvernance du secteur urbain et le cadre de dialogue sur les aspects du développement urbain durable, inclusif et résilient face au changement climatique, tout en soutenant le processus de décentralisation.

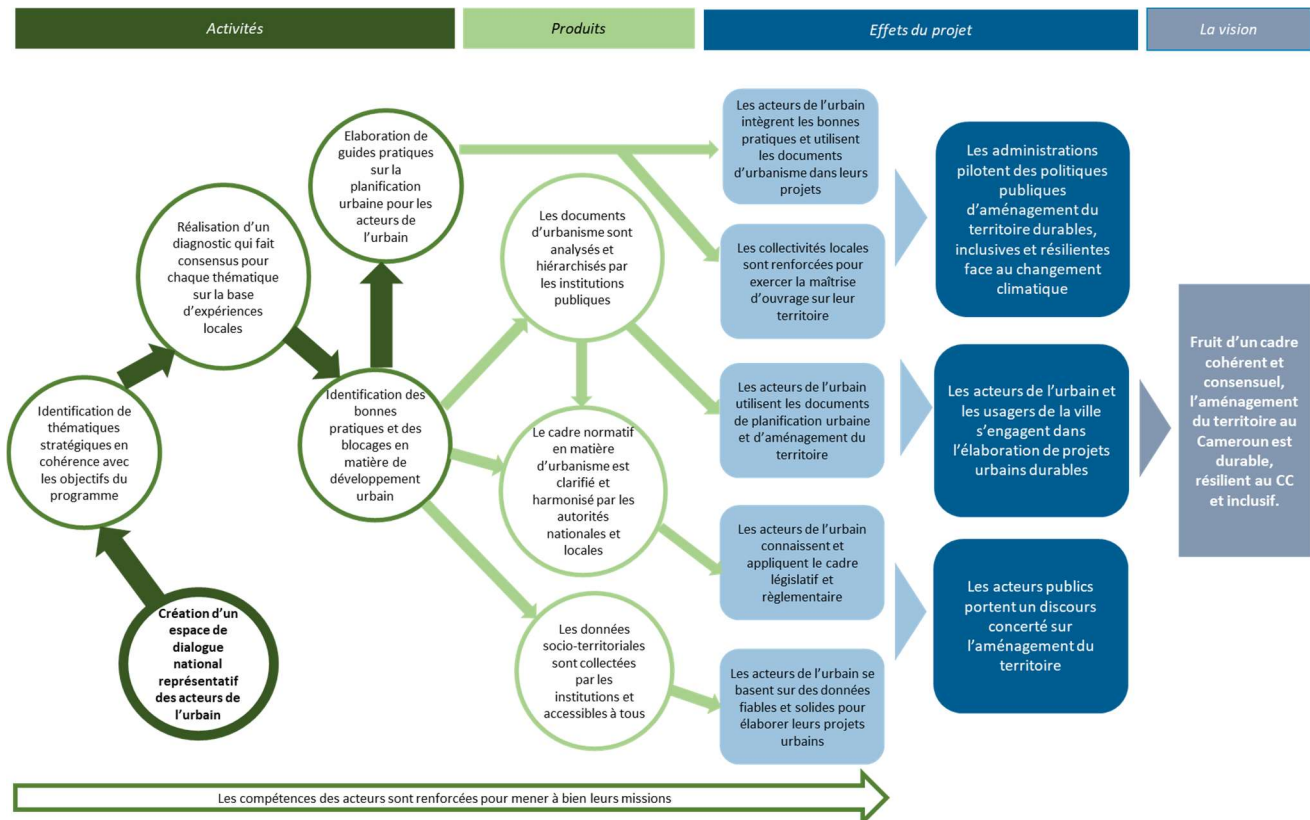
Pour ce faire, Expertise France bénéficie d'un financement de **4,9 millions d'euros sur une période de 48 mois (2023-2026)** pour le mise en œuvre du **Projet « La Plateforme Urbaine au Cameroun » (PUC)**. Ce projet est porté par une équipe permanente de 12 personnes basée à Yaoundé, appuyée par les ressources et expertises du siège d'Expertise France à Paris.

Le Projet PUC, élément clé du programme, a pour ambition d'améliorer les politiques publiques afin de promouvoir des villes durables et inclusives. Ses deux objectifs spécifiques sont les suivants :

- ➔ Objectif spécifique 1 : Renforcer les mécanismes de gestion du territoire et de planification urbaine
- ➔ Objectif spécifique 2 : Améliorer la connaissance et renforcer l'accessibilité des données urbaines, incluant les enjeux d'inclusion et de résilience.

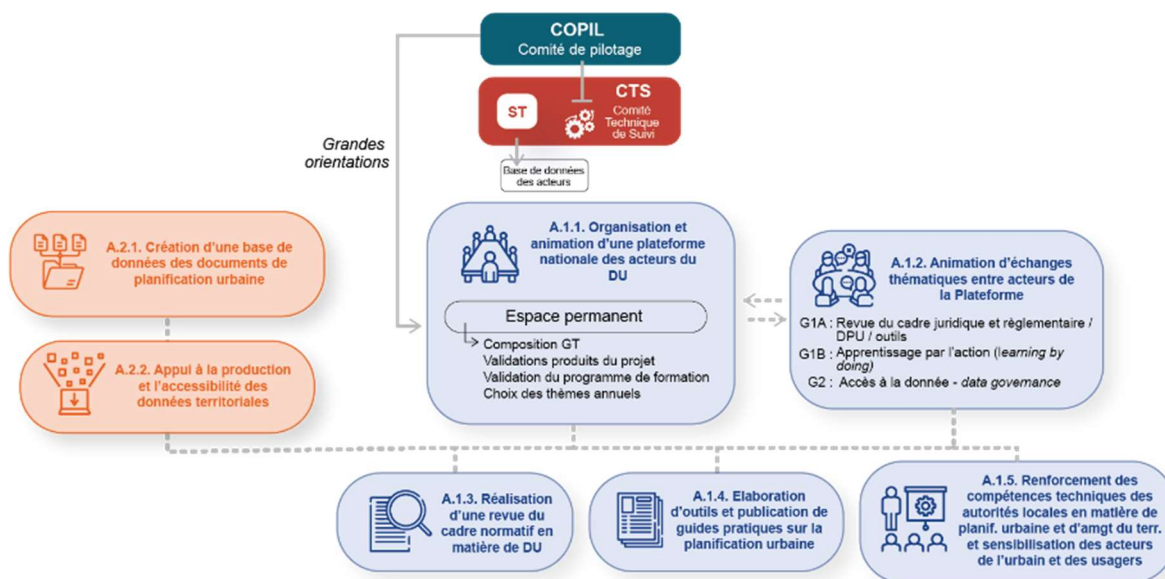
Théorie du changement :

La théorie du changement du projet est la suivante :



Mode opératoire :

Le mode opératoire du Projet et les interactions entre ses activités est représenté comme suit :



Au centre du dispositif, la **Plateforme nationale des acteurs de l'urbain (ou la Plateforme)**, un espace de concertation multi-acteurs dédié à la co-construction et au dialogue. Cette plateforme s'articule autour de quatre fonctions principales :

- **Partage d'informations** : diffusion des actualités sectorielles, des projets et des outils pratiques.
- **Concertation et apprentissage mutuel** : échange d'expériences et renforcement des compétences des acteurs.
- **Suivi-évaluation et capitalisation** : mise en œuvre des recommandations et bilan des actions menées.
- **Prise de décisions** : identification des thématiques prioritaires, sélection des participants aux groupes de travail et validation des livrables.

La Plateforme, qui ne se réunit que deux fois par an, s'appuie sur un **bras technique constitué de groupes de travail thématiques (GT)**. Ces groupes sont conçus comme des outils essentiels pour approfondir les réflexions spécifiques et alimenter les débats au sein de la Plateforme.

De plus, cette dynamique de concertation est renforcée par son **prolongement numérique**, la **Plateforme Digitale Collaborative (PDC)**. Cet espace digital dédié facilite le partage des données, la capitalisation des connaissances, et offre des outils d'aide à la décision pour accompagner efficacement les acteurs dans leurs actions.

Synthèse des activités et perspectives 2025-2026:

En un an et demi de mise en œuvre, le projet a connu des avancées majeures, consolidant son impact à travers plusieurs actions structurantes. Le dialogue inter-acteurs et la visibilité du projet ont été renforcés par l'organisation de **50 activités** et la participation à des événements nationaux et

internationaux tels que la Journée Mondiale de l'Habitat (JMH) et le Forum Urbain Mondial (FUM). La **Plateforme des acteurs de l'urbain** a rassemblé ses **65 membres à trois reprises**, favorisant un dialogue structuré entre les parties prenantes. Pour approfondir les échanges, des **Groupes de travail thématiques** ont été mis en place, dont le premier est consacré à la **revue du cadre normatif du développement urbain**. La phase de diagnostic de cette revue a été achevée en janvier 2025.

Le renforcement des capacités des acteurs de l'urbain est également en bonne voie. **Quatre curricula de formation aux métiers de la Ville**, en cours de finalisation avec le PNFMV, permettront de former **140 agents** des collectivités territoriales décentralisées et des services déconcentrés de l'État. Par ailleurs, un **atelier participatif**, mené avec l'appui des Ateliers de Cergy, a permis de co-construire des propositions d'aménagement pour **Nkong Nouma**, futur pôle de développement en lien avec la construction de la voie de contournement de Yaoundé. Ces travaux ont abouti à un **carnet de propositions** mis à disposition des parties prenantes.

Sur le volet technique et numérique, des outils structurants ont été développés pour améliorer la gestion urbaine. Un **référentiel géographique à grande échelle** a été intégré sur **OpenStreetMap**, et une **Base d'Adressage Numérique Ouverte (BANOC)** a été mise en place pour alimenter la **Plateforme digitale collaborative** en cours de développement. En complément, une **méthodologie de cartographie participative** a été conçue pour harmoniser les données en vue de la mise en place d'un **cadastre polyvalent**.

Avec ces réalisations, le projet prévoit d'atteindre un **taux de mise en œuvre de 55 % d'ici le premier trimestre 2025**, marquant une avancée significative vers ses objectifs.

En 2025-2026, les actions s'articuleront autour de plusieurs axes pour poursuivre la dynamique engagée.

- Sur le plan de la **concertation**, nous organiserons quatre réunions de la plateforme nationale et 28 sessions des groupes de travail. Le GT1 poursuivra sa contribution à l'élaboration de la revue du cadre normatif de l'urbanisme, avec la livraison d'un Plan d'Action et d'un Code de l'Urbanisme, ainsi que la mise à jour des guides méthodologiques. Parallèlement, le GT3 supervisera l'élaboration de la politique et de la stratégie dédiées à l'hygiène, la salubrité et la gestion des ordures ménagères.
- Concernant le **renforcement des capacités**, les formations aux métiers de la ville seront effectuées par le PNFMV, et nous poursuivrons la collaboration avec la NASLA dans le cadre de la mise en place d'une formation sur l'intégration. Enfin un programme d'éducation environnementale sera également lancé dans un territoire pilote qui reste à définir, pour sensibiliser les populations. Ce travail interviendra suite aux travaux d'élaboration de la politique et de la stratégie dédiées à l'hygiène, la salubrité et la gestion des ordures ménagères.
- Concernant les activités de **sensibilisation et communication**, nous poursuivrons les éditions des Cafés Urbains, dont le prochain se tiendra pendant les JEICOM, accompagnerons la formation des journalistes, et participerons activement à des événements majeurs.
- Sur le volet **outils**, nous livrerons la Plateforme Digitale Collaborative (PDC) et le cadastre polyvalent, en continuant notre collaboration avec le MINDDEVEL pour le déploiement du SIGCOM et des formations associées. En 2026, nous développerons une application smart-city pour rapprocher les administrés des administrations locales.

3 OBJECTIFS ET RESULTATS POURSUIVIS

3.1 Objectifs et attentes générales de la mission d'évaluation

Le projet de Plateforme urbaine au Cameroun (« PUC ») est en cours d'exécution depuis janvier 2023, avec un lancement effectif en septembre 2023, et doit arriver à son terme en décembre 2026. Cet

exercice d'évaluation intermédiaire est un jalon prévu du projet pour, premièrement, assurer sa redevabilité envers l'Union européenne, l'agence de mise en œuvre Expertise France et les bénéficiaires du projet. Deuxièmement, cet exercice est aussi crucial dans une intention de réflexion sur le déroulé et avancées du projet et d'ajustements stratégiques et opérationnels à mi-parcours le cas échéant. Cette évaluation sera donc orientée sur l'action et devra proposer des recommandations spécifiques, utiles et pratiques à court-terme à l'équipe pour la dernière partie de mise en œuvre du projet.

Plus spécifiquement, il est attendu des évaluateurs qu'ils répondent aux questions évaluatives fournies ci-dessous avec des éléments de preuves expliquant les analyses, les liens de cause à effet et de tenter d'identifier les facteurs ayant pu générer ou entraver le progrès vers les réalisations et effets escomptés à ce stade.

3.2 Utilisateurs des résultats de l'évaluation

L'évaluation devra s'appuyer sur une approche axée sur l'utilisation. Les principaux utilisateurs de cette évaluation seront :

- l'équipe de coordination d'Expertise France (présentée plus bas),
- les membres du Comité Technique de Suivi,
- les membres de la Plateforme des acteurs de l'urbain mise en place dans le cadre du projet ainsi que des groupes de travail
- le bailleur Union Européenne.

4 QUESTIONS EVALUATIVES

A partir des constats et des informations disponibles et à collecter, l'équipe d'évaluation devra répondre aux questions suivantes :

- **1. Dans quelle mesure le projet est-il toujours bien adapté aux besoins relevés au niveau des villes camerounaises et des acteurs de l'urbain camerounais ?**
 - Les objectifs du projet s'inscrivent-ils bien dans les priorités nationales ?
 - Les réalisations du projet et les approches adoptées répondent-elles aux besoins des bénéficiaires ?
 - Le projet a-t-il su s'adapter aux éventuelles évolutions des besoins et du contexte ?
- **2. Dans quelle mesure le projet s'inscrit-il dans un panorama d'actions en matière d'urbanisme et de planification urbaine ?**
 - Dans quelle mesure le projet s'articule-t-il avec les initiatives existantes, portées par les autorités nationales et/ou les partenaires techniques et financiers ?
 - Quelles sont les actions mises en œuvre pour éviter les doublons et favoriser les synergies et la complémentarité des actions ?
 - Le projet a-t-il été contraint de revoir certaines de ses activités pour tenir compte des autres interventions? Lesquelles et pourquoi ?
- **3. Dans quelle mesure le projet sera-t-il en mesure d'atteindre les résultats escomptés dans le temps imparti ?**
 - Quel est l'état d'avancement du projet ? Est-ce conforme aux prévisions ?
 - Les résultats atteints à ce stade sont-ils conformes aux objectifs assignés à ce stade?
 - Si le projet a été contraint de repenser certaines approches et de remanier certaines actions pour mieux atteindre les objectifs, cela est-il pertinent et cela aidera-t-il le projet à fournir de meilleurs résultats ?

- La mise en œuvre des activités est-elle conforme à la planification ?
 - Si des événements particuliers (interne) ont pesé sur le bon déroulement des activités, des solutions ont-elles été déployées pour limiter leur incidence ?
 - Le budget a-t-il été exécuté conformément aux prévisions initiales ?
- **4. Dans quelle mesure les dynamiques multi-acteurs impulsées par le projet commencent-elles à porter leurs fruits, et que faudrait-il faire pour les renforcer davantage le cas échéant ?**
- Comment s'est déroulée la mise en place des organes de gouvernance du projet (COFIL, CTS) ?
 - Dans quelle mesure la mise en place de la plateforme urbaine et des groupes de travail a-t-elle contribué à la redynamisation du dialogue entre acteurs du développement urbain ?
 - Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à la clarification des rôles des acteurs et des procédures en matière de gestion et de planification urbaine ?
 - Dans quelle mesure les acteurs sont-ils satisfaits des instances mises en place et des outils développés dans le cadre des groupes de travail ?
- (cette sous-question devra également permettre de renseigner deux indicateurs du cadre logique du projet : a) Niveau de satisfaction des acteurs concernant l'amélioration du dialogue multi-niveaux dans le cadre de la gestion du territoire et de la planification urbaine ; b) Niveau de satisfaction des acteurs concernant les outils développés (adéquation aux besoins, utilité) dans le cadre de la plateforme)*
- L'approche « Learning by doing » proposée par le projet est-elle comprise et acceptée selon les acteurs impliqués, et permet-elle une meilleure appropriation des enjeux et durabilité des actions ?
 - Quelles sont les faiblesses des activités mises en œuvre constatées à ce stade, et comment les contourner ?
- **5. Dans quelle mesure le projet prend-il en compte les enjeux transversaux du genre, du changement climatique et du numérique ?**

5 METHODOLOGIE ET DESCRIPTION DE LA PRESTATION

Une méthodologie de travail devra être proposée par l'équipe d'évaluation dans leur offre technique, puis affinée en détail dans la note de cadrage. L'approche évaluative impliquera la **triangulation de multiples sources de données et outils de collecte** pour répondre aux objectifs de l'évaluation et aux résultats attendus.

L'évaluation finale se déroulera selon trois phases :

- Une phase de **cadrage** et de prise de connaissances des documents constitutifs du projet avec rédaction d'une note de cadrage comprenant les grands axes et le plan prévu du rapport d'évaluation ;
- Une phase de **collecte** d'informations et de construction du rapport pendant laquelle les consultant.es prendront contact avec les parties prenantes du projet ;
- Une phase de **finalisation du rapport final** qui devra prendre en compte les remarques des parties prenantes et générer des recommandations finales. Une séance de restitution sera prévue à cet effet.

Par ailleurs, il est attendu que l'équipe d'évaluation implique l'équipe projet d'Expertise France au maximum dans l'analyse des résultats et l'élaboration des recommandations, notamment via deux ateliers avec le Groupe de pilotage : 1) lors d'un point intermédiaire pour réagir aux premiers constats

et analyses suite à la phase de collecte de données, 2) en phase de finalisation pour participer à la formulation des conclusions et à la co-construction des recommandations.

Les livrables de chaque phase devront être remis à la fin des étapes correspondantes, comme précisé dans le tableau synoptique ci-dessous.

5.1 Phases de l'évaluation

Phases de l'évaluation	Activités clés	Livrables
Cadrage et documentation	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de démarrage pour s'accorder sur les objectifs de la mission, le chronogramme, la méthodologie et la matrice d'évaluation. - Revue documentaire : les consultants recevront la documentation nécessaire dès le lancement de la mission (document d'action, cadre de résultats, ...) - Des entretiens préliminaires pourront être menés avec Expertise France. - 2^{ème} réunion de cadrage si nécessaire, pour finaliser et valider la note de cadrage 	<ul style="list-style-type: none"> - Note de cadrage - Outils de collecte (guides d'entretien, guides de groupes de discussion, formulaires...)
Collecte et analyse	<ul style="list-style-type: none"> - Déplacements limités à Yaoundé, Soa et Okola pour la collecte de données - Atelier de travail pour présenter les premiers constats issus de la phase de collecte 	<ul style="list-style-type: none"> - Powerpoint pour l'atelier de travail
Rédaction et finalisation du rapport	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction du rapport final - Atelier de restitution et co-construction des recommandations 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport provisoire puis final - Résumé du rapport

5.2 Livrables attendus

Les livrables devront être soumis par email sous format Word aux destinataires qui seront indiqués à l'équipe d'évaluation. Ils devront être rédigés en français.

Livrables	# pages max.	Contenu
Note de cadrage	15	<ul style="list-style-type: none"> ▪ rappel du contexte, ▪ description de l'action et parties prenantes, ▪ reprise de la théorie du changement du projet, ▪ description des objectifs de l'évaluation, ▪ matrice d'évaluation, précisant les critères de réussite, indices / indicateurs et outils de collecte que l'équipe d'évaluation prévoit de déployer pour

		<p>apporter des éléments de réponse aux questions évaluatives,</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ description de l'approche méthodologique retenue et des outils de collecte utilisés, ▪ calendrier actualisé.
Outils de collecte de données	/	Les guides d'entretien et autres outils de collecte devront être validés par le groupe de pilotage.
Rapport intermédiaire sous forme de Powerpoint	/	<p>Le rapport intermédiaire prendra la forme d'un Powerpoint avec les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Synthèse des actions de collecte menées et limites rencontrées ▪ Un ou plusieurs diaporamas par question et/ou par constats
Rapport final (provisoire puis définitif)	40	<p>Le rapport final comprendra les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ méthodologie de l'évaluation ▪ récit détaillé du projet (possible d'y adosser la théorie du changement) ▪ une partie analytique structurée par question évaluative. Pour chaque question évaluative, devront être inclus les constats issus de la collecte de données, puis les conclusions des évaluateur.trices. ▪ les recommandations co-construites avec les utilisateurs de l'évaluation.
Synthèse selon le format demandé par EF	5	

5.3 Principes de l'évaluation

L'équipe d'évaluateur portera une attention particulière à respecter les principes suivants :

- La transparence et la redevabilité tout au long du processus d'évaluation et d'appréciation envers toutes les organisations et les personnes impliquées ;
- La préservation de la confidentialité des noms et informations personnellement identifiables ;
- Le consentement et l'assentiment éclairés en le demandant à tous les participants après avoir expliqué l'objectif de l'évaluation et la manière dont les données seront utilisées, ainsi qu'en leur garantissant la possibilité de poser leurs questions avant d'accepter de participer.

6 ORGANISATION DES TRAVAUX

6.1 Pilotage et gouvernance de la mission

La mission d'évaluation sera coordonnée par les personnes suivantes : le Chef de projet, le Chef de projet adjoint le cas échéance, le Chargé de projet au siège d'Expertise France et la Coordinatrice SERA au siège d'Expertise France. Les experts de l'équipe Projet sur le terrain seront des personnes ressources qui faciliteront l'accès à l'information et la mise en relation avec les partenaires.

Les fonctions principales des personnes ci-dessus indiquées seront :

- De faciliter les contacts entre les consultant.es et les parties prenantes du projet,
- De s'assurer que les consultant.es aient accès à toutes les sources d'information et de documentation liées au projet PUC,

- D'organiser les différentes réunions prévues,
- De valider les déroulés d'atelier et les outils de collecte de données proposés par les consultant.es,
- De rassembler et consolider les retours et commentaires sur les livrables produits par les consultant.es.

Un groupe de pilotage sera également mis en place et composé l'équipe Projet et plus largement les personnels d'Expertise France sus-mentionnés et les membres du Comité Technique de Suivi du Projet. Ce groupe se réunira au cours de l'évaluation à minima 2 fois :

- Lors de la réunion de restitution de la phase de collecte et des constats obtenus,
- Lors de la restitution finale des conclusions et de construction/validation des recommandations.

6.2 Organisation des missions terrain

Les consultant.es prendront contact avec les parties prenantes impliquées dans le Projet, à partir des contacts qui leur seront communiqués par l'équipe du projet. L'équipe Projet, notamment le Chef de projet et/ou son adjoint, pourra introduire les consultant.es à ces interlocuteurs (autorités, représentants d'habitants...).

Les déplacements auront lieu à Yaoundé et dans ses alentours (Soa, Okola) et seront pris en charge par les consultants (les inclure dans l'offre financière).

6.3 Calendrier indicatif

La durée totale de la mission doit être réalisée au plus tard entre avril et fin juillet telle que détaillée ci-dessous à titre indicatif :

Activités	Lieu	Echéance
1. Réunion de cadrage	Yaoundé et/ou visio	Avril 2025
2. Phase de collecte de données	Yaoundé/Soa/Okola	Mai 2025
3. Présentation des résultats préliminaires	Yaoundé et/ou visio	Fin mai 2025
4. Réunion de restitution	Yaoundé et/ou visio	Fin juin 2025 / début juillet 2025

Les consultant.es sélectionné.es devront proposer dans leur offre un plan de travail détaillé incluant les jours travaillés par activité et par membre de l'équipe d'évaluation, ainsi que les dates et lieux indicatifs. Ce plan de travail sera discuté et validé lors de la réunion de démarrage.

Les consultant.es devront remplir une feuille de temps correspondant au nombre de jours estimé pour la mission par Expertise France.

7 PROFIL ET EXPERTISE RECHERCHEE

Un binôme de consultants est recherché pour cette mission. Cette offre est ouverte à la fois aux bureaux d'étude et aux consultant.es individuel.les.

Il y aura un consultant principal qui sera l'interlocuteur.trice privilégié.e pour Expertise France et pour le groupe de pilotage.

7.1 Qualifications

- Un des consultants devra avoir un diplôme universitaire sur la planification territoriale et/ou l'urbanisme ;
- Maîtrise du français, à l'écrit comme à l'oral.

7.2 Expériences professionnelles et compétences

- Au moins un membre de l'équipe de consultants possède une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine du développement international,
- Au moins un membre de l'équipe de consultant possède une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine de l'évaluation de projet,
- Expérience confirmée dans la conduite d'évaluation de projets de planification urbaine et/ou de réalisation d'opérations d'aménagement urbain,
- Expérience confirmée dans la collecte de données quantitatives et qualitatives,
- Solides compétences rédactionnelles et capacité à transmettre des informations techniques et complexes de manière structurée, logique, claire et précise.

8 CONTENU DES OFFRES

Les offres devront inclure :

- Une **offre technique** comprenant :
 - compréhension et commentaires sur les éléments des termes de référence,
 - méthodologie d'intervention en lien avec les termes de référence ;
 - chronogramme détaillé ;
 - tableau résumé des expériences dans l'évaluation de projets avec les coordonnées d'au moins trois référents ;
 - composition de l'équipe d'évaluation le cas échéant, et CV des expert.es mobilisé.es
- Une **offre financière** : budget global de l'évaluation et coût journalier en HT et TTC (décomposition des temps d'intervention par intervenant et par étape de travail).

8.1 Modalités d'évaluation des offres

Les offres sont à envoyer d'ici le 28 février **2025** à 17 heures (françaises).

Expertise France sélectionnera l'offre qui présente la meilleure notation sur la base de la grille suivante :

Critères	Score maximum
1. SCORE OFFRE TECHNIQUE DONT:	80
1.1. Score expériences de l'équipe présentée	40
» Complémentarité des membres de l'équipe et couverture des thèmes requis pour l'évaluation (CVs)	20
» Expériences en évaluation de projet, qualité des références et missions similaires effectuées	20
1.2. Score méthodologie présentée	40

» Méthodologie d'intervention et bonne compréhension de la mission et de ses enjeux	20
» Organisation des tâches et du temps	20
2. SCORE OFFRE FINANCIERE	20
Score total	100

CADRE LOGIQUE

Cadre logique - PLATEFORME URBAINE AU CAMEROUN

Chaine de résultats	Indicateurs	Valeur de référence (2023)	Valeur cible à la fin du projet (2026) - Vu en CTS 9	Valeur cible à la fin du projet (2026) - Active post CTS 9	Source(s) de vérification	Hypothèses	
Objectif général							
Contribuer à l'amélioration des politiques publiques en matière d'aménagement du territoire pour des villes durables et inclusives	IOV OG1.1a: Nombre de documents de planification urbaine de portée générale mis à jour et/ou élaborés				CTD, MINDHU, MINEPAT, MINDEVEL	<i>Pas d'hypothèse à ce niveau</i>	
	IOV OG1.1b: Nombre de documents de planification urbaine financés, mis à jour et/ou élaborés selon les méthodologies développées				CTD, MINDHU, MINEPAT, MINDEVEL		
	IOV OG1.2: Nombre de projets conçus selon les méthodologies développées (concertées, réconciliées) (OPSYS)				CTD, MINDHU, MINEPAT, MINDEVEL		
	IOV OG 1.3: Pourcentage de nouveaux projets publiés sur la plateforme digitale collaborative, ayant fait l'objet d'une manifestation d'intérêt des bailleurs		≥ 75%	≥ 75%	Plateforme digitale collaborative		
Objectif spécifique 1							
Renforcer les mécanismes de gestion du territoire et de planification urbaine	IOV OS 1.1: Nombre de membres de la Plateforme des acteurs de l'urbain, détaillé par type d'organisation (THEMA, D1 Structures, D2 Personnels)		≥ 63	≥ 63	Note de fonctionnement de la Plateforme des acteurs de l'urbain	La volonté des plus hautes autorités est manifeste et se traduit dans la rapidité et la concertation des prises de décision à toutes les échelles. L'engagement et la mobilisation des acteurs de l'urbain est important et constant.	
	IOV OS 1.2: Niveau de satisfaction des acteurs concernant l'amélioration du dialogue multi-niveaux dans le cadre de la gestion du territoire et de la planification urbaine (OPSYS)		≥ 80%	≥ 80%	Enquête		
	IOV OS 1.3: Niveau de satisfaction des acteurs concernant les outils développés (adéquation aux besoins, utilité) dans le cadre de la plateforme		≥ 80%	≥ 80%	Enquête		
Objectif spécifique 2							
Améliorer la connaissance, l'accessibilité et l'exploitation des données urbaines incluant les enjeux d'inclusion et de résilience	IOV OS 2.1: Niveau de satisfaction des acteurs/utilisateurs de la plateforme digitale collaborative (attractivité, fonctionnalités, mises à jour...)		≥ 80%	≥ 80%	Enquête	L'ensemble des acteurs collabore et partage les informations utiles.	
	IOV OS 2.2: Niveau de satisfaction des acteurs/utilisateurs des données disponibles (exhaustivité, accessibilité, fiabilité, utilité)		≥ 80%	≥ 80%	Enquête		
	IOV OS 2.3a: Nombre de CTD ayant manifesté leur intérêt pour bénéficier de la Base Adresses Nationale Ouverte au Cameroun (BANOC)				14		FEICOM, CTD, CVUC
	IOV OS 2.3b: Nombre de CTD ayant manifesté leur intérêt pour bénéficier du Cadastre polyvalent				14		FEICOM, CTD, CVUC
	IOV OS 2.3c: Nombre de CTD ayant manifesté leur intérêt pour bénéficier du SIG communal				14		FEICOM, CTD, CVUC
	IOV OS 2.3c: Nombre de CTD ayant manifesté leur intérêt pour bénéficier l'application smart city				14		FEICOM, CTD, CVUC
Résultat 1.1							
Le dialogue inter-acteurs sur les politiques publiques de développement urbain durable est renforcé	IOV R1.1.1: Adoption du projet d'arrêté instituant le COPIL		Oui	Oui	Décision et/ou Arrêté	La mobilisation des acteurs de la plateforme est importante et régulière	
	IOV R1.1.2: Adoption du projet d'arrêté instituant le CTS		Oui	Oui	Décision et/ou Arrêté		
	IOV R1.1.3a: Nombre de réunions de la Plateforme organisées par rapport au nombre de réunions planifiées		7	7	Compte-rendus du secrétariat technique, rapport d'activité		
	IOV R1.1.3b: Nombre de réunions des groupes de travail organisés par rapport au nombre de réunions planifiées		7	7	Compte-rendus du secrétariat technique, rapport d'activité		
	COPIL		8	8			
	CTS		20	20			
	GT Théorique		21	21			
	GT Pratique		21	21			
	GT2		17	17			
	IOV R1.1.4 : Taux de participation aux réunions (THEMA D2 Personnels)		≥ 75%	≥ 75%	Compte-rendus du secrétariat technique, feuilles de présence		
Résultat 1.2:							
Les bonnes pratiques sont capitalisées par les acteurs de l'urbain et des recommandations pour faire évoluer les pratiques sont proposées aux acteurs institutionnels	IOV R1.2.1: Nombre de thématiques adressées dans le cadre des groupes de travail en lien avec celles portées par le Programme Cameroun villes vertes		4	4	Compte-rendus du secrétariat technique, rapport d'activité	La mobilisation des acteurs de la plateforme est importante et régulière.	
	IOV R1.2.2: Pourcentage des recommandations formulées par les membres du GT et portées devant la Plateforme		≥ 80%	≥ 80%	Compte-rendus du secrétariat technique, rapport d'activité		
	IOV R1.2.3: Niveau de satisfaction des membres des GT sur la valeur ajoutée des travaux menés au sein des GT		≥ 80%	≥ 80%	Enquête		
Résultat 1.3:							
Le cadre normatif en matière de développement urbain au Cameroun est harmonisé	IOV R1.3.1: Existence d'un diagnostic concerté sur le cadre normatif (THEMA, D4 Documents)		Oui	Oui	Rapport sur l'analyse du cadre normatif	La mobilisation des acteurs de la plateforme est importante et régulière. Le délai de prise de décision des plus hautes autorités est raisonnable et compatible avec la planification des activités	
	IOV R1.3.2: Pourcentage de recommandations adoptées par la Plateforme		≥ 70%	≥ 70%	Compte-rendus du secrétariat technique, rapport d'activité		
	IOV R1.3.3: Pourcentage de réalisation du plan d'actions issu de la revue du cadre normatif		≥ 50%	≥ 50%	Compte-rendus du secrétariat technique, rapport d'activité		
	IOV R1.3.4: Nombre d'activités de plaidoyer menées auprès des hautes autorités				32		Rapport d'activités
Résultat 1.4							
Les documents d'urbanisme sont connus et utilisés par les acteurs de l'urbain	IOV R1.4.1: Nombre de guides pratiques/outils produits et/ou mis à jour (OPSYS, THEMA D4 Documents)		≥ 5	≥ 5	Rapport d'activités	Les acteurs sont disposés à faire évoluer leurs pratiques professionnelles	
	IOV R1.4.2: Pourcentage des membres de la plateforme ayant connaissance des guides pratiques-outils produits/mis à jour par le projet		≥ 85%	≥ 85%	Enquête, nombre de téléchargement des outils pratiques sur la plateforme, nombre d'outils distribués		
	IOV R1.4.3: Pourcentage des membres de la plateforme ayant utilisé au moins une fois des guides pratiques-outils produits/mis à jour par le projet dans le cadre de l'exercice de gestion/planification urbaine		≥ 70%	≥ 70%	Enquête		
Résultat 1.5							
Les compétences techniques des autorités locales en matière de maîtrise d'ouvrage sont renforcées	IOV 1.5.1: Nombre de personnes formées dans le domaine de la gestion et de la planification urbaine (OPSYS, THEMA D2 Personnels)		en attente état de lieux	en attente état de lieux	Rapport d'activités	Les acteurs sont disposés à faire évoluer leurs pratiques professionnelles	
	IOV 1.5.2: Niveau de satisfaction des personnes formées concernant le renforcement de capacités dont elles ont bénéficié		≥ 80%	≥ 80%	Enquête		

	IOV 1.5.3: Nombre de modules de formation développés ou mis à jour au profit des cursus de formation existants (THEMA E12 Filières)		en attente état de lieux	en attente état de lieux	Rapport d'activités	
Résultat 1.6:						
Le grand public est sensibilisé dans le domaine du développement urbain durable	IOV 1.6.1: Nombre d'actions de sensibilisation ou de vulgarisation sur le développement urbain durable				Rapport d'activités	
	Participation aux événements internationaux / nationaux - soutien		17	17	Compte-rendu de mission et ou/rapport d'activités	
	Actions de sensibilisation spécifiques - formation des journalistes					
Résultat 2.1						
Les documents de planification urbaine sont diffusés et accessibles à tous via une plateforme digitale collaborative	IOV 2.1.1: Pourcentage de fonctionnalités de la plateforme digitale collaborative opérationnelles et accessibles à tous par espace collaboratif		100%	100%	Rapport d'activités, plateforme digitale collaborative	Les acteurs sont disposés à partager les informations dans un cadre collaboratif
	IOV 2.1.2: Nombre de documents de gestion et de planification urbaine recensés et/ou produits mis en ligne sur la plateforme digitale collaborative		attente inventaire	attente inventaire	Rapport d'activités, plateforme digitale collaborative	
	IOV 2.1.3: Nombre de consultations de la plateforme digitale collaborative et des documents disponibles (THEMA, E11 Structures)		attente travaux GT2	624	Rapport de la plateforme digitale collaborative	
Résultat 2.2						
Les données socio-territoriales sont collectées, rendues accessibles et exploitées par les acteurs de l'urbain	IOV 2.2.1: Existence d'un géoportail accessible depuis la plateforme digitale collaborative		Oui	Oui	Rapport d'activités, géoportail	Les acteurs sont disposés à partager les informations dans un cadre collaboratif
	IOV 2.2.2: Pourcentage de réalisation du plan d'actions pour la collecte, la mise à jour et l'accessibilité des données		>80%	>80%	Plan d'actions, rapport d'activités	
	IOV 2.2.3: Nombre de consultations du géoportail et des données références (THEMA, E11 Structures)		attente travaux GT2	624	Géoportail	
	IOV 2.2.4: Nombre de bénéficiaires finaux des projets pilotes mis en oeuvre dans le cadre de l'exploitation des données socio-territoriales (THEMA D3 Bénéficiaires finaux)		attente travaux GT2	12		